l'uqam

volume II, numéro 8 — le 15 décembre 1975

Université du Québec à Montréal

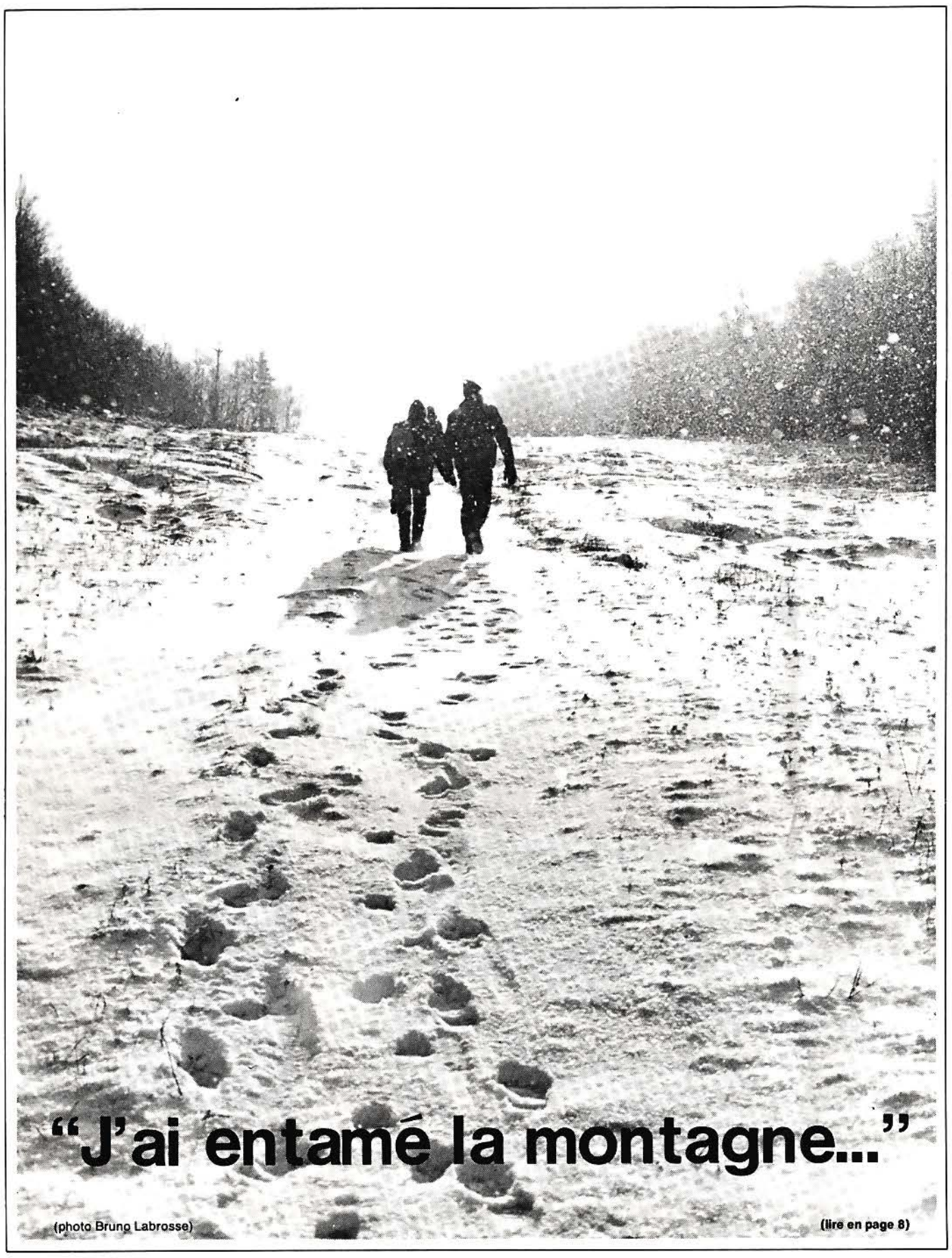

"J'ai entamé la montagne..."

(photo Bruno Labrosse)

(lire en page 8)

Laval fait appel à nos chercheurs

A la demande de M. Jean-Marie Robin, directeur du service des Loisirs socio-culturels de Laval, le directeur du CERSE, M. Conrad East a préparé un programme de vulgarisation en géologie et en météorologie à l'intention des usagers du Centre de la Nature de cette ville.

A cette fin, le directeur du CERSE (Centre d'étude et de recherche en sciences de l'environnement de l'UQAM) s'est assuré de la collaboration des professeurs Jean-Guy Cantin et Yvon Pageau, respectivement des départements de physique et des sciences de la Terre à l'Université. Ces derniers se sont adjoint chacun un assistant de recherche, MM Richard Legault et André Doiron.

Le rapport du CERSE, négocié sous forme de contrat, est remis ces jours-ci. Le document est fidèle aux objectifs du Centre de la Nature qui doit intéresser les jeunes et les moins jeunes aux sciences naturelles en vue d'élargir leurs champs de connaissance.

Des salles d'exposition statique sont prévues, **mais surtout des salles-ateliers où les jeunes pourront manipuler les appareils, faire des expériences et noter des observations tant en météorologie qu'en géologie.**

La popularisation de la géologie sera particulièrement facilitée du fait que le Centre de la Nature de Laval est situé dans une carrière désaffectée. Le rapport prévoit l'organisation d'un sentier géologique autour de cette carrière. M. Gilbert Prichonnet, professeur au département des sciences de la Terre, prépare un livret-guide sur la géologie du site.

Le rapport souligne la nécessité pour le Centre de la Nature d'embaucher des animateurs afin d'y assurer l'essor progressif de la météorologie et de la géologie.

sommaire

- Une expérience à $2 — page 2
- Les Arts font leur propre diagnostic — page 3
- Politiques générales concernant l'admission, le contingentement — page 6

Les subventions à la recherche — page 4

Condition d'admission: avoir 5 ans ou moins

Les pessimistes le croiront quand ils l'auront vue de leurs yeux vue cette garderie dont on leur parle depuis longtemps. Mais, cette fois, ça y est: l'UQAM ouvre ses portes aux enfants. A compter du 5 janvier.

Tout est signé. Tout est en bonne voie de réalisation.

Les inscriptions ont débuté et se poursuivent jusqu'au 15 décembre. Les premiers arrivés seront peut-être mieux servis, mais ce n'est pas sûr. Le conseil d'administration provisoire de la garderie(1) a décidé en assemblée régulière de donner la priorité aux enfants des usagers du pavillon Lafontaine — étudiants, professeurs, employés, cadres — pour la bonne raison que le projet est parrainé par la famille formation des maîtres, par les départements des sciences de l'éducation et de kinanthropologie, aussi par le service aux étudiants. Et parce qu'un fonds de démarrage est également assuré par ces unités qui pour trois d'entre elles logent au Lafontaine.

Il reste que la capacité d'accueil est d'environ 50 enfants par jour si on calcule une moyenne de 25 enfants pour le "long-séjour" (journée entière) et 25 enfants pour le "court-séjour" (entre 4:30 et 8:30 pm). Alors, si on a un ou deux enfants âgés de 2 à 5 ans, et qu'on cherche pour eux une garderie avec toutes les qualités imaginables, il vaut mieux tenter sa chance et s'inscrire même si on n'est pas du Lafontaine.

Question coût: le conseil d'administration les a fixés ainsi: $25/semaine pour la garderie long séjour lorsque l'usager a un revenu de moins de $10,000. Et $30/semaine pour l'usager dont le revenu excède $10,000.

A la halte-garderie (court-séjour) il en coûtera $1 l'heure.

Quand deux enfants d'une même famille fréquentent la garderie, on prévoit une diminution de coût.

Les étudiants, selon leurs revenus, peuvent obtenir une aide gouvernementale en vertu de la loi Bacon.

D'autre part, le ministère des Affaires sociales demande que les garderies à qui il verse des subventions, soient constituées en corporation indépendante. La garderie à l'UQAM signera un contrat — concernant les services — avec l'Université.

Quatre jardinières, dont Denise Provost et Céline Brunet-Pagé, seront au service des enfants, aidées d'un personnel auxiliaire.

Le projet est expérimental, rappellent les responsables. Il est assuré d'une vie de six mois, de mai à fin juin 1976. Mais, comme l'a souligné l'un d'eux: "Maintenant qu'il est sur pied, on ne va pas le laisser mourir avec l'été."

(1) Le conseil d'administration provisoire est composé du président, M. André Hupé, vice-doyen à la famille de formation des maîtres, du secrétaire-trésorier, Mlle Denise Provost, jardinière, de M. Godefroy Cardinal, directeur du département des sciences de l'éducation, M. Denis Massicotte, directeur du département de kinanthropologie, M. Laurent Jannard, directeur du service aux étudiants, Fernand Hivon, coordonnateur à la famille formation des maîtres et Mlle Céline Brunet-Pagé, jardinière. La participation des usagers est prévue dans un proche avenir.

Hélène Sabourin

Deux professeurs à l'émission 'Dossiers'

L'équipe de l'émission "Dossiers" de la télévision de Radio-Canada, a fait appel pour sa présente série "Le retour aux sources", à deux professeurs de l'UQAM: Marquita Riel, professeur au département des communications et Serge Ouaknine, professeur de théâtre à Vincennes, invité pour la session d'automne au module de communication. Ils ont collaboré à titre de démonstrateurs.

Selon Marquita Riel "le but d'une telle émission est de diffuser en dehors des groupes d'initiés, différentes façons et techniques d'entrer en contact avec soi, ses sentiments, ses émotions. De toutes les techniques possibles, quatre sont explorées plus à fond: l'utilisation des rêves, des fantaisies, l'utilisation de l'environnement, l'utilisation du corps et enfin l'exploration de la relation interpersonnelle."

"La façon dont les émissions ont été conçues, explique Mlle Riel, vise à permettre aux spectateurs de voir un des individus à l'oeuvre dans l'utilisation de ces divers moyens et de prendre conscience qu'eux-mêmes peuvent les utiliser sans nécessairement avoir recours à un expert. Elle souligne que les six participants à la démonstration (dont elle-même et Serge Ouaknine) "ne mimaient ni n'actaient leurs sentiments".

"Ils ont vécu une expérience réelle et exprimé des sentiments véritables déclenchés par les consignes données. La présence des caméras, d'ailleurs, fut vite oubliée et n'a joué, à aucun moment, de rôle inhibiteur."

La conception des émissions est de Ernest Godin, psychologue spécialiste en thérapie Gestalt. La série a débuté le 12 décembre et se terminera le 2 janvier.

Marquita Riel (photo Stephan Kovacs)

A gauche, M. Buruiana entouré de son équipe d'étudiants-expérimentateurs.

Une expérience à $2

M. Nicolai Buruiana, nouveau professeur au département de psychologie, poursuit actuellement des études post-doctorales en Californie ainsi qu'à l'université de Harvard, à Boston. C'est là d'ailleurs qu'il a travaillé conjointement avec le professeur Bales, chercheur réputé en psychologie sociale. C'est avec lui également qu'il a ébauché des projets de recherche basés sur sa théorie de comportement d'individus en interactions.

Le premier projet de M. Buruiana était d'étudier le rôle de l'entrainement des leaders dans la dynamique d'un groupe de tâches, selon la théorie de Bales. Huit étudiants de psycho (dont 6 en 2e année, un en 3e année et un de l'extérieur) se sont rapidement joints à M. Buruiana pour poursuivre cette expérience en dehors des heures de cours. Leur motivation? "Ce ne sont pas les signes de piastre qui nous ont attirés même si nous sommes rémunérés au salaire minimum mais c'est une volonté de s'impliquer enfin dans un travail concret!" "C'est pour nous une façon d'arrêter d'être passif dans des cours théoriques". "Nous pouvons enfin travailler à quelque chose sans le stress de la note finale". "Travailler à cette expérience, c'est avoir un pied dans les cours et un autre dans la vraie vie".

Enfin, c'est parti!

"Il a fallu près de deux mois de préparation, explique M. Buruiana avant de mettre sur pied une première séance de groupe; d'abord, il fallait traduire en français les termes utilisés dans la méthode de Bales puis adapter la grille d'observation au milieu, avec l'aide d'un consultant en psycho-linguistique.

Il a fallu aussi familiariser les étudiants avec la méthode d'observation et leur donner des notions de base en psychologie des groupes. Mais là, c'est démarré!" En effet, le 3 décembre dernier, avait lieu une première-expérience de groupe-rôdage.

Un scénario muet

Après avoir trouvé huit sujets volontaires, une étudiante a animé le groupe autour d'une tâche précise à réaliser: trouver une façon de représenter le groupe ici présent. Place à l'imagination et à la créativité! Place aussi à l'oeil attentif... car dans une salle avoisinante, derrière une vitre sans teint, les sept autres assistants de recherche, privés de son, notent les comportements non-verbaux des participants: une cigarette qui s'allume, une jambe qui se déplie, un signe de tête affirmatif, des lèvres qui se mordillent, une "couette" de cheveux qui se tourne, etc. Chaque geste observé est noté selon une grille d'observation déterminée. Dans une autre salle, M. Buruiana, à la console du video, capte son et image. Lorsque le temps consacré à la tâche est écoulé, une évaluation du comportement de chacun est faite par le groupe. Les sujets peuvent maintenant quitter mais l'équipe de recherche commence à peine.

Du non-verbal au verbal

Les étudiants/assistants sont maintenant amenés à coter le comportement verbal des individus, à l'aide de l'enregistrement video. En dernière et importante étape, il s'agira de comparer la cotation non-verbale et la cotation verbale de chaque individu afin de voir l'écart d'observation entre les deux modes d'expression. "Car normalement, ce que nous exprimons et la manière dont nous l'exprimons n'est finalement qu'une seule et même réalité".

Une méthode de formation, d'abord et avant tout

"Ce sont les étudiants qui sont les véritables sujets de l'expérience, selon M. Buruiana. Ils font l'apprentissage de la recherche scientifique de façon concrète. Comme il y aura 24 séances du genre à partir de janvier, chaque étudiant sera leader d'un groupe à trois reprises; nous pourrons ainsi vérifier s'il a acquis, d'une séance à l'autre, de l'habilité à diriger un groupe. Et comme il sera observateur pendant les 21 autres séances, nous verrons s'il perçoit de mieux en mieux les signaux verbaux et non-verbaux émis par les sujets; normalement, l'écart de cotation entre les manifestations verbales et non-verbales devrait diminuer sous l'effet de l'entrainement."

M. Buruiana et son groupe ont reçu $4 600 cette année, budget essentiellement consacré au salaire des assistants et à la rémunération symbolique accordée aux sujets-participants: $2.

"X a un comportement UP"; "Y est plutôt backward"; "En général, ils étaient surtout forward"... Si vous entendez ces propos dans les couloirs du Read, M. Buruiana et son équipe ne sont sûrement pas très loin! Et s'ils sollicitent votre participation pour une séance de travail, souvenez-vous que cela peut leur être très utile et que de plus, pour vous, "c'est une expérience à $2!"

Denise Neveu

Entente avec la CECM

L'UQAM a conclu une entente cette année avec la Commission des Ecoles catholiques de Montréal; cette entente vise le perfectionnement du personnel enseignant du service de l'éducation des adultes de la CECM.

C'est ainsi que 35 professeurs de la CECM ont été admis en septembre dernier comme étudiants réguliers à temps partiel au programme de certificat en sciences de l'éducation à l'UQAM. Cette inscription d'un groupe d'étudiants en dehors du cadre normal du certificat veut favoriser l'élaboration d'un programme de formation dans les perspectives propres à l'éducation des adultes; toute la psycho-pédagogie de ces cours sera en effet conçue en fonction du champ de travail spécifique de ces étudiants-professeurs.

Ce programme expérimental, mis sur pied en septembre dernier, se terminera en août 78.

Don aux sciences juridiques

Le Centre de documentation en sciences juridiques a reçu récemment un don de volumes d'un juge de la cour suprême du Canada, l'honorable Robert G.B. Dickson. Membre du barreau manitobain, le juge Dickson a fait ce don au Centre de documentation en sciences juridiques à la suite de contacts entre des membres de l'Université d'Ottawa et M. Marcel A. Gagnon, des relations publiques de l'UQAM. M. Marcel Dupuis, responsable du Centre, a pu ainsi rencontrer le doyen de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa et par la suite le juge Dickson lui-même.

Le don est constitué de deux collections de volumes. Tout d'abord, une série de 25 livres du "Canadian Encyclopedic Digest — Western" estimée à $375. Dans cette collection, classée par ordre alphabétique et par sujets, on retrouve des théories légales avec des références aux causes qui ont servi à l'élaboration de ces théories. Au sujet "école", par exemple, on retrouve des théories légales sur des questions scolaires comme les écoles séparées dans l'ouest du pays et les références aux procès qui ont fait jurisprudence dans ce domaine.

La deuxième collection, de 67 volumes est estimée à $1200, comprend les "Manitoba Law Reports", ensemble de causes-types qui ont été débattues au Manitoba de 1883 à 1962.

Les dons de livres et de documents sont bienvenus au Centre. En effet, les livres de loi, s'adressant à un public spécialisé, sont dispendieux et le nombre de publications dans ce secteur est moins élevé que dans d'autres domaines. Il est donc très coûteux et ardu de les obtenir. Particulièrement pour un centre de documentation qui commence et dont le budget est limité.

Comme le soulignent M. Dupuis et sa collaboratrice Mlle Micheline Drapeau, le Centre veut atteindre les normes de documentation légale que l'on connaît dans les autres universités. Il reste à compléter la documentation déjà existante sur les rapports judiciaires et les statuts juridiques de chaque province du Canada, et à acquérir la même documentation sur les autres pays du monde.

Le Centre a ouvert ses portes en mars 1974, avec trois employés, 5 000 pi. c. d'espace et une collection de 2 000 documents. Cette année, on compte 10 employés, 7 000 pi. c. d'espace et une collection de 14 000 documents. Une croissance quand même remarquable.

Des isoloirs, constamment occupés, sont à la disposition des étudiants qui désirent discuter d'une cause ou travailler en équipe, et on compte 150 places dans la salle de travail. Selon M. Dupuis, le Centre est utilisé à 80% de sa capacité. On y accueille non seulement des étudiants en sciences juridiques mais aussi des étudiants d'autres modules qui ont besoin de références légales dans le cours de leurs travaux.

J.C.

M. Marcel Dupuis

La salle de consultation de la bibliothèque des sciences juridiques.

Départ de Mme Paule Leduc

Départ de Mme Leduc

Le 5 décembre dernier, Madame Leduc quittait le poste de vice-recteur exécutif. D'abord professeur au département d'études littéraires puis directeur de ce département, Mme Leduc a occupé le poste d'adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche avant d'acccéder au vice-rectorat exécutif de l'UQAM. Madame Leduc devient sous-ministre-adjoint au ministère des Affaires sociales.

C'est le temps de le dire

l'uqam attend les commentaires et propos de ses lecteurs.

Production du service de l'information et des relations publiques de l'UQAM. Case postale 8888 Montréal, Qué. H3C 3P8
Directeur: Louis Savard

l'uqam

le 15 décembre 1975
volume 11, numéro 8

Rédaction: Claude Asselin, Nicole Bonin, Jocelyne Corbeil, Denise Neveu, Hélène Sabourin

Maquette: section graphisme
Au téléphone: 282-7040
Photographie du service de l'audiovisuel: Roger Bernard

Dépôt légal: quatrième semestre 1975. Bibliothèque nationale du Québec.

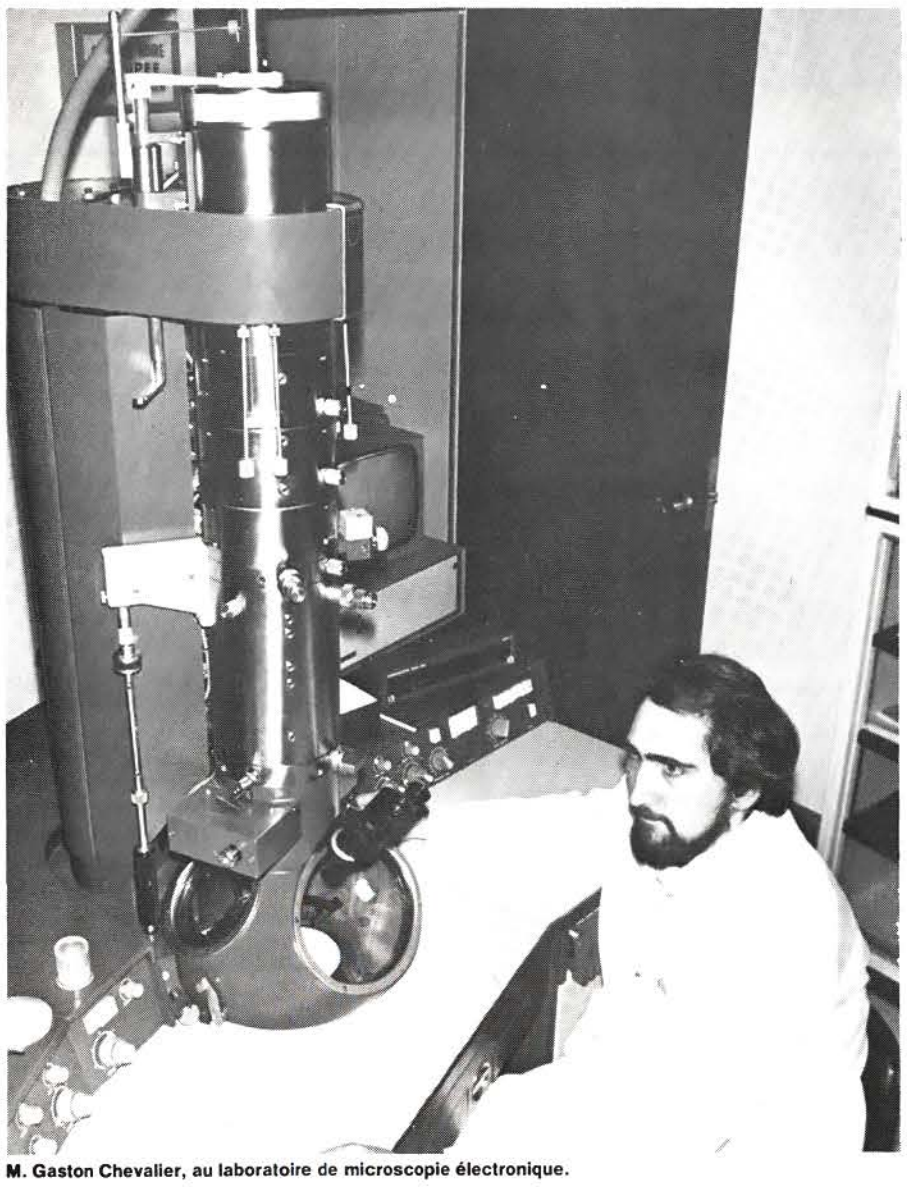

M. Gaston Chevalier, au laboratoire de microscopie électronique.

Des poissons au banc d'essai

Au laboratoire de microscopie électronique du pavillon des sciences, un aquarium peuplé de truites silencieuses occupe une pièce; au-dessus, une affiche: "ne touchez pas à l'aquarium, expérience en cours". M. Gaston Chevalier qui y poursuit depuis trois ans une recherche subventionnée par le Conseil National des Recherches à Ottawa, nous parle de ses travaux.

"Je me suis toujours intéressé aux problèmes et aux mécanismes d'adaptation chez les êtres vivants; adaptation au froid, par exemple, à la lumière. J'étais surtout préoccupé par les mécanismes d'adaptation osmotiques de toute cellule vivante. Depuis trois ans, j'utilise le poisson comme matériel expérimental, surtout celui qui doit faire des migrations, parce qu'il a à affronter des milieux de différentes salinités."

C'est aidé de son assistant et de quelques étudiants diplômés que M. Chevalier cherche à comprendre ces phénomènes surtout chez le poisson migrateur qui est semble-t-il, "un professionnel de l'osmo-régulation".

"On retrouve chez les poissons des mécanismes très élaborés qui leur permettent de vivre en eau salée et en eau douce. J'ai soumis des poissons à l'eau distillée c'est-à-dire totalement privée de sel, et j'ai tenté de comprendre par quel mécanisme les cellules réagissaient à la salinité du milieu ambiant". M. Chevalier nous parle ici du système endocrinien du poisson et des branchies qui en plus de servir à la respiration favorisent aussi l'absorption de sel chez le poisson d'eau douce. "Cependant mon attention s'est particulièrement portée sur une glande située à l'extrémité de la moëlle épinière, glande microscopique dont l'étude du fonctionnement nous a permis de voir qu'en situation d'eau douce, elle réagit et son activité sécrétrice est largement stimulée."

C'est d'abondance que M. Chevalier nous parle de ces expériences où il semble être aussi à l'aise qu'un poisson dans l'eau! Biologiste avant tout, il croit que le poisson comme système expérimental pose des problèmes de biologie générale. "Les recherches sur les poissons peuvent être comparées et étendues aux autres organismes terrestres puisque l'osmo-régulation concerne tous les organismes vivants. La compréhension des mécanismes fondamentaux nous aidera à mieux comprendre les mécanismes plus généraux d'adaptation des êtres vivants qui subissent des perturbations d'ordre pathologique ou d'autres provenant de certains dérèglements du milieu comme ceux causés par la pollution."

C'est cette année que M. Chevalier mettra un terme à ces travaux même si une recherche en sciences fondamentales n'est jamais, à son avis, vraiment terminée. Mais il y a tellement d'autres champs de recherche qui séduisent le biologiste qu'il faut bien succomber un peu!

D.N.

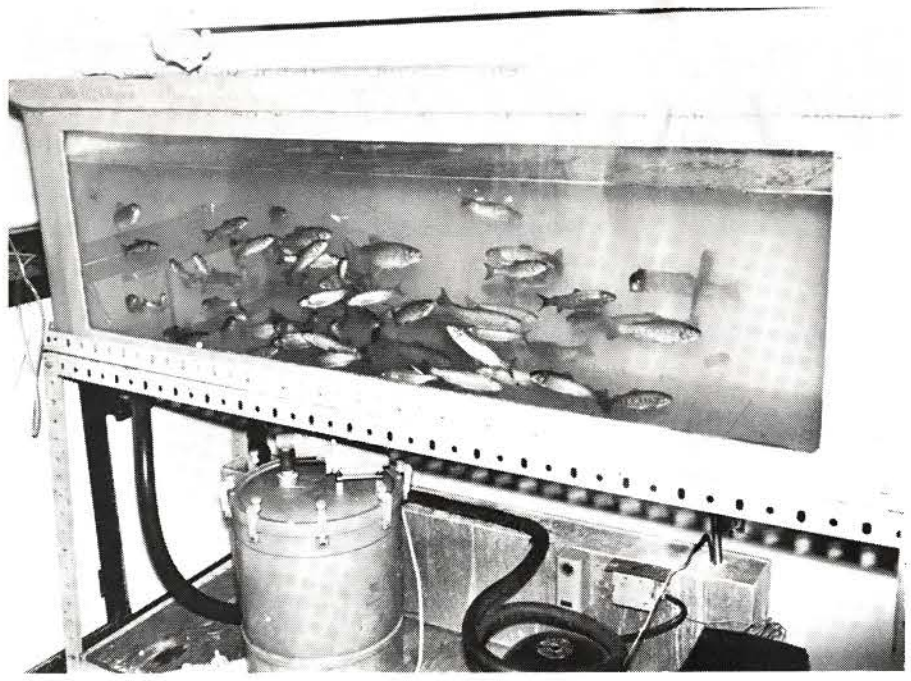

"Ne touchez pas à l'aquarium": le poisson est utilisé comme matériel expérimental.

Les Arts font leur propre diagnostic

L'administrateur délégué aux arts, M. Jean-Marc Tousignant, convoquait une assemblée générale des professeurs du secteur des arts, le 27 novembre dernier, afin de les informer sur la situation actuelle de la famille des arts, un peu plus d'un an après le début de son mandat.

Près de 70 professeurs ainsi que quelques vice-recteurs et doyens ont répondu à son invitation et se sont retrouvés, par un beau midi, dans le décor enchanteur de la Cité du Havre.

Nous résumons, en un premier temps, les propos que M. Tousignant tenait à cette occasion sur les orientations générales préconisées par le comité consultatif du secteur des arts, réunissant les directeurs de départements et les directeurs de modules.

Enseignement et ressources

"Actuellement, affirme M. Tousignant, la plupart de nos modules sont **contingentés** parce que les ressources humaines et matérielles sont limitées. Nous cherchons à sortir du cercle vicieux: pas d'étudiants, pas de ressources; pas de ressources, pas d'étudiants. L'absence de ressources humaines devrait être le seul critère de contingentement. Cette question est également reliée à la **ratio départementale étudiants-professeurs,** dit-il et là l'UQAM a un effort à fournir pour ajuster sa ratio à celle des universités du Québec. Nous devons également améliorer la confection et la diffusion des **syllabus** et faire en sorte que les **cours du soir** comportent autant d'heures de cours et autant de services que les cours du jour."

Au chapitre des ressources humaines, le secteur des arts souhaite développer principalement une politique d'engagement et d'évaluation des professeurs, politique qui valoriserait la compétence professionnelle autant que la diplômation, les travaux d'encadrement et d'enseignement tout autant que les tâches de recherche ou de création.

En matière d'équipement, M. Tousignant avoue qu'un certain rattrapage est en voie de s'effectuer mais qu'il faut bien procéder par priorité et que de toute façon, les différents vice-rectorats impliqués tentent de trouver des solutions aux problèmes actuels de locaux et d'équipement.

Services et gestion

Au secteur des arts, M. Tousignant préconise une certaine décentralisation qui "engendrerait une économie d'efforts et de lassitude et une augmentation du rendement professionnel".

Au plan de la gestion académique, l'expérience-pilote de cette année mérite qu'on s'y attarde. Un comité de secteur, formé des directeurs de départements et des directeurs de modules, conseillait l'administrateur délégué. Mécanisme de coordination, d'information et de décision acceptables, ce comité a permis, semble-t-il, de vivre plus facilement la double structure modulaire-départementale et a engendré l'étude d'une politique de fonctionnement et de développement. Cet organisme pourrait devenir, selon l'avis du comité, un centre de décision compétent, compte tenu des juridictions propres aux départements et aux modules.

Développement

Un plan triennal de développement du secteur a été élaboré comportant plusieurs projets terminés et d'autres en voie de réalisation. Pour chacun, un dossier important et crédible doit être établi; M. Tousignant a invité tous les professeurs à y collaborer, selon leurs ressources et leurs intérêts, dans le cadre de leur département.

D.N.

Parmi les doyens et vice-recteurs présents M. Marc Bélanger, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche adressa la parole à l'assemblée:

"Dans toute société, dit-il, la dimension de l'art est capitale parce que c'est le seul secteur d'expression de la trame fondamentale de nos aspects culturels. D'où l'intérêt et la nécessité du développement des arts à l'UQAM. Mais il ne suffit pas de dire que les arts sont un axe marquant et distinctif à l'UQAM ... encore faut-il prendre en considération les problèmes concrets (locaux, équipement, ratio profétudiants, etc) et agir en fonction des ressources nécessaires. L'UQAM a le désavantage d'être jeune, ajouta-t-il et d'avoir pris naissance au moment où le ministère de l'Education cherche à appliquer des normes visant à une rationalisation des coûts de l'enseignement. L'UQAM est particulièrement touchée par ces opérations; le contingentement de certains programmes vient ainsi en flagrante contradiction avec sa vocation d'université populaire."

M. Bélanger assura ensuite les professeurs présents qu'il verra à suivre encore de près le dossier du secteur des arts comme il l'a toujours fait et qu'il tentera de voir, avec ses collègues, quels efforts particuliers doivent être faits pour son développement. Il ajouta cependant qu'il ne pouvait faire autrement que de compter sur l'engagement et l'implication de tous puisque l'évolution d'un secteur repose aussi sur un ensemble d'attitudes, dans un minimum d'unanimité et de concensus.

projets précis, échéancier réaliste

Voici la liste des projets inclus dans le plan triennal de développement du secteur des arts, tel qu'indiqué dans le communiqué émis le 13 novembre dernier, par M. Tousignant. Notons que le plan triennal s'étend de 1975 à 1978.

- départementalisation de l'histoire de l'art
- mise sur pied d'une maîtrise en histoire de l'art et d'un certificat
- mise en application du nouveau programme en arts plastiques
- mise sur pied d'un programme de certificat et d'une maîtrise en arts plastiques
- mise sur pied d'un certificat en métiers d'art: batik, tissage, émail, poterie, macramé.
- mise sur pied d'un programme de certificat en grammaire cinématographique
- mise sur pied d'un programme de baccalauréat spécialisé en cinématographique pour la formation de scénaristes et de dialoguistes.
- rapatriement du module de musique
- départementalisation du département de musique
- mise sur pied d'un programme de premier cycle et de maîtrise
- mise sur pied d'un programme de certificat en enseignement de la musique, en musicothérapie, en animation culturelle et en diffusion
- départementalisation du théâtre et de la danse
- mise sur pied d'un nouveau programme en art dramatique et d'un programme de maîtrise
- mise sur pied d'un certificat en danse et en art dramatique
- mise sur pied d'un baccalauréat spécialisé en danse
- mise sur pied d'un nouveau programme de design graphique
- mise sur pied d'un programme de maîtrise en design de l'environnement et en design industriel
- création d'un centre de recherche et de création en arts.

L'UQAM quitte PERMAMA

A sa réunion du 25 novembre dernier, le conseil d'administration de l'UQAM acceptait la recommandation de la commission des études quant à la non-adhésion du département de mathématiques au protocole d'association des universités constituantes à la Télé-Université, pour le programme PERMAMA.

C'est d'ailleurs sous la recommandation du département de mathématiques que la commission des études suggérait le retrait de l'UQAM à ce programme de perfectionnement des maîtres en mathématiques conduisant au baccalauréat spécialisé d'enseignement secondaire.

Considérant d'une part les étudiants inscrits à PERMAMA comme faisant partie du module de mathématiques-enseignement et considérant d'autre part qu'il existe de ce fait, à l'UQAM, deux baccalauréats spécialisés d'enseignement secondaire mathématiques offrant deux programmations différentes sous une même appellation, la commission des études a noté la très nette confusion créée par cette situation.

Aussi a-t-elle recommandé au conseil d'administration d'aviser le conseil des études et la télé-université que l'UQAM n'adhère plus au protocole à partir du 1er janvier 76 et qu'elle ne collabore plus également à ce programme par le prêt de locaux ou de personnel.

La commission a cependant demandé au vice-doyen de la famille des sciences ainsi qu'aux directeurs du département et du module de mathématiques-enseignement que les enseignements présentement en cours soient donnés jusqu'en décembre 75 et que les étudiants inscrits à PERMAMA soient, dans la mesure du possible, intégrés au programme régulier de l'UQAM.

Les subventions à la recherche à l'UQAM

En pourcentage, la croissance des subventions à la recherche à l'UQAM a été plus rapide que dans les autres universités au Québec.

La comparaison en chiffres absolus est difficile. Il n'y a pas à l'Université du Québec ces grandes facultés comme la médecine, le génie, qui vont chercher des sommes importantes.

Au début, l'Université a porté ses efforts, d'une part sur la mise au point de programmes d'enseignement. D'autre part, sur le perfectionnement des professeurs.

Après six ans d'existence, l'Université atteint son rythme de croisière dans l'enseignement. Les programmes établis, il y aura désormais plus de temps pour la recherche.

Durant les premières années, des professeurs parachèvent des études de maîtrise ou de doctorat. En 1973, le décanat des études avancées et de la recherche organise de façon plus massive l'apport financier à la recherche pour le corps professoral. L'Université aide de ses propres deniers un nombre croissant de professeurs dont les projets démarrent.

Aujourd'hui, la recherche a pris le pas. Davantage de projets, une meilleure sélection. Davantage de professeurs impliqués, des investissements accrus.

Quatre tableaux illustrent la ventilation des subventions à la recherche:

I - Le total pour l'Université
II - Le total par source de fonds
III - Le total par département
IV - Le total des fonds institutionnels de recherche.

Les données composant ces tableaux ont été compilées par le secrétariat de la recherche, décanat des études avancées et de la recherche.

TABLEAU IV

Fonds de recherche institutionnel, UQAM

	Nombre de projets	Montant accordé
1971-72	9	$ 37 594
1972-73	16	37 856
1973-74	52	128 197
1974-75	87	209 761

TABLEAU I

Tableau récapitulatif des subventions de recherche à l'UQAM

	CENTRES DE RECHERCHE	SCIENCES PURES	SCIENCES HUMAINES	ARTS	ADM./ ECONOMIQUE	TOTAL
1971-1972	$281,000.00	$178,000.00	$191,882.00	$69,005.00	$	$ 719,887.00
1972-1973	$535,752.00	$145,246.00	$201,987.00	$53,586.00	$ 1,200.00	$ 937,771.00
1973-1974	$545,412.00	$221,528.00	$428,144.00	$39,875.00	$ 33,875.00	$1,268,834.00
1974-1975	$748,560.00	$406,810.00	$362,096.00	$41,398.00	$145,408.00	$1,704,272.00

Grand total 1974-1975: $1,704,272.00

TABLEAU II

Subventions à la recherche selon les sources, 1974-75

	CNRC		CDA		FCAC		AUTRES (S.G., F.I., Comm.)		TOTAL	
	Nombre de projets	$	Nombre de projets	$	Nombre de projets	$	Nombre de projets	$	Nombre de projets	$
Sciences pures	30	174 950			6	85 000	32	146 860	68	406 810
Sciences humaines	1	8 000	13	126 306	9	114 394	46	113 396	69	362 096
Sciences écon./admin.					2	26 000	16	119 408	18	145 408
Arts			2	10 390	1	14 000	11	17 008	14	41 398
Centres de recherche	6	24 300	1	8 075	4	100 500	18	615 685	29	748 560
Totaux	37	207 250	16	144 771	22	339 894	123	1 012 357	198	1 704 272

CNRC : *Conseil national de recherches du Canada*
CDA : *Conseil des Arts*
FCAC : *Formation des chercheurs et d'action concertée*
SG : *Subventions générales*
FI : *Fonds institutionnel*
COMM: *Commandite*

TABLEAU III

Subventions à la recherche par département, 1974-75

	Nombre de projets	Montant accordé
SCIENCES HUMAINES		
Etudes littéraires	7	46 990
Histoire	6	40 674
Linguistique	7	56 220
Philosophie	7	41 862
Psychologie	3	15 327
Science politique	11	18 237
Sociologie	7	43 956
Sciences religieuses	3	2 100
Science de l'éducation	4	48 878
Sexologie	10	33 014
Kinanthropologie	2	11 243
Sciences juridiques	2	3 595
SCIENCES PURES		
Chimie	15	69 401
Géographie	4	49 146
Mathématique	12	31 822
Physique	10	62 475
Sciences biologiques	19	107 501
Sciences de la terre	8	86 465
SCIENCES ECON./ADMIN.		
Administration	10	49 535
Economique	8	95 873
ARTS		
Arts plastiques	5	10 473
Design	3	1 460
Laboratoire d'archéologie / histoire de l'art	6	29 465
CENTRES DE RECHERCHE		
C.R.D.	3	172 575
Cerse	18	309 128
Cresala	7	236 857
C.I.E.E.	1	30 000
TOTAL:	198	$1 704 272

A propos de Marcel Barbeau

Ninon Gauthier, adjoint à l'administrateur délégué aux arts, a prononcé une conférence au Musée d'art contemporain le 30 novembre dernier, sur "L'analyse de l'évolution de l'oeuvre et de la carrière de Marcel Barbeau à travers l'étude de l'évolution de la société québécoise depuis les années 40".

C'est à la lumière de sa formation en sociologie — diplômée en sociologie de l'Université de Montréal, elle prépare actuellement un doctorat en sociologie de l'art avec Raymonde Moulin de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris — que Ninon Gauthier a abordé l'oeuvre du peintre et sculpteur Marcel Barbeau, oeuvre qu'elle a suivie depuis plusieurs années, ce qui lui a permis d'élaborer sur les différentes étapes de la carrière de l'artiste.

Mentionnons que l'oeuvre des récentes années de production de Marcel Barbeau est exposée au Musée d'art contemporain jusqu'au 18 janvier 1976. On connaît l'importance de l'oeuvre du peintre qui s'est manifesté depuis les années quarante, époque où il travaille au sein de groupes automatistes (1946-1954) et où il signe avec ses compagnons le Refus global. Depuis ce temps, la carrière de Barbeau l'a amené à des recherches et à des styles picturaux des plus diversifiés. Après des recherches sur l'art optique pendant lesquelles il a intégré la technique du hard-edge à son oeuvre, Marcel Barbeau est revenu à une forme d'abstraction lyrique. Les déplacements de l'artiste ont été nombreux. Il a séjourné successivement à Paris de 1962 à 1964 et à New-York de 1964 à 1968, voyagé et séjourné en Californie en 1969 et 1970. Il est récemment revenu au Québec, après un second séjour à Paris de 1971 à 1974.

Consultation juridique

De nouvelles heures d'ouverture et un nouveau collaborateur: voilà ce qu'il y a de neuf actuellement au service de consultation juridique. Désormais, le service sera ouvert les mardis et les jeudis, de 13h30 à 19h et M. Pierre MacKay s'ajoute à l'équipe de consultants, en remplacement du regretté Bernard Mergler.

Tous ceux qui ont des problèmes juridiques, de quelque nature que ce soit, sont invités à utiliser ce service de consultation. Les étudiants, professeurs et travailleurs syndiqués de l'UQAM peuvent y être dépannés, en recevant de l'information et des explications sur leurs problèmes.

Situé au bureau 8720 du Riverin I, le service de consultation juridique offre des consultations sur rendez-vous (282-7869) et ce, gratuitement.

Pour deux jours, les 3 et 4 décembre, le hall du pavillon Read a paru moins sombre. Des étudiants du module de communication étaient passés par là. Ils exposaient quelque soixante photos, pour la plupart témoins de scènes de la vie quotidienne.

Richard Geoffrion, étudiant de deuxième année, voulait en montant cette exposition "revaloriser le médium photo" et "permettre aux étudiants de faire voir leurs réalisations ailleurs que dans leur module".

L'exposition n'était pas organisée autour d'un thème précis: "les étudiants choisissaient eux-mêmes les photos, noir et blanc et couleur, qui leur paraissait les meilleures. Un maximum de cinq photos étaient acceptées. Une seule condition: qu'elles soient proprement montées sur carton."

Que peu d'étudiants présentent des sujets abstraits ou sophistiqués n'a pas surpris Richard Geoffrion. "Dès que vous laissez les gens libres, que vous ne les embarquez pas dans un bag donné, ils choisissent presque toujours des sujets simples qui les touchent de près."

Cette première exposition sera vraisemblablement suivie d'une seconde au deuxième semestre. "Cette fois-là, nous nous préparerons mieux et nous exposerons dans une galerie, peut-être celle de l'UQAM. En tous cas, les mordus de la photo, au module de communication, ne veulent plus être traités en parent pauvre, à côté d'autres qui utilisent les média vidéo, cinéma, télévision, etc."

H.S.

photo Stephan Kovacs

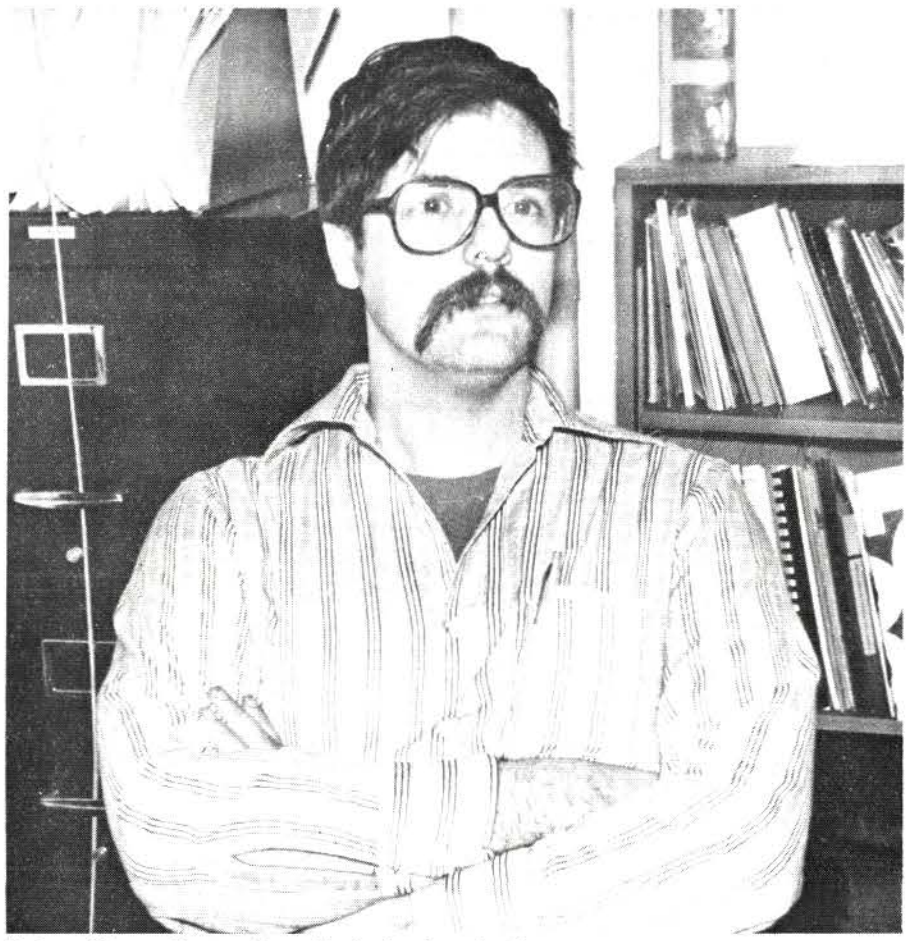

M. Serge Wagner, directeur du module d'animation culturelle.

L'animation culturelle existe mais qu'est–ce que c'est ?

Délégué à la conférence de Bruxelles sur la formation des animateurs administrateurs culturels, organisée par l'UNESCO, Serge Wagner en revient doublement satisfait. Non seulement le travail de la conférence doit-il se poursuivre sur une période de deux ans sans avoir à produire un rapport "définitif", mieux encore, la conférence ne s'est pas dérobée à une interrogation fondamentale: elle a questionné le concept même de cette animation et s'est demandée — et se demande encore — où et comment doivent être formés ces animateurs. A l'université et de façon théorique, ou dans le milieu où s'exercera leur travail, c'est-à-dire en partant d'une expérience vécue?

La conférence s'est aussi proposée d'élaborer une grille commune de travail à partir de laquelle il deviendra possible d'établir des comparaisons. Le projet semble ambitieux à Serge Wagner. "Dès les débuts de la conférence, il est apparu difficile de percevoir des préoccupations communes aux membres présents, chaque participant faisant état de sa formation, de son expérience et de ses préoccupations ignorant la réalité de l'animation culturelle dans l'ensemble des autres pays: Autriche, Belgique, Canada, Chypre, France, Hongrie, République démocratique allemande, Suisse et l'Iran à titre d'observateur.

"Certains pays se déclaraient partisans de la formation des animateurs culturels à l'université, d'autres mettaient en doute la pertinence d'une formation autre que la "formation sur le tas", dans l'action.

"Quelques-uns se référaient aux animations culturelles sous-entendant qu'il y avait plusieurs animations culturelles, l'Animation culturelle au singulier apparaissant alors comme une généralisation, sinon une abstraction."

Dans ce contexte favorable à une intervention personnelle, Serge Wagner, directeur du module d'animation culturelle à l'UQAM, dressant un tableau de l'animation culturelle au Canada, a insisté sur ce qui se fait chez nous, au Québec.

"Nous avons une expérience de l'action culturelle et de la formation des animateurs culturels qui est mal connue à l'étranger. Aussi bien dire que c'est le noir presque complet. On nous croit absent de l'interrogation ou du débat actuel sur l'action culturelle qui est bouillonnant en Europe.

"On est tout surpris d'apprendre que nos expériences de télévision communautaire, de vidéo, s'inscrivent dans un ensemble, dans une action globale."

M. Wagner a toutefois fait remarquer que le phénomène de l'animation culturelle est relativement récent, en développement. "Rien n'est encore définitif. Il faut au contraire s'appliquer à découvrir le sens, la direction de ce mouvement, en comprendre les implications."

Dans son effort de définition du concept de l'animation culturelle, il a souligné l'importance de ne pas dissocier les deux termes "animation culturelle".

"Si on oublie le terme culturel, on fait de l'animation une profession générale autonome, une sorte d'absolu, dont les branches secondaires seront l'animation sociale, l'animation sportive, l'animation touristique, l'animation culturelle, l'animation pédagogique, etc.

"Si on considère, au contraire, le seul terme culturel, alors l'animation n'est plus qu'une entreprise de popularisation ou de diffusion et de mise en marché de la culture officialisée."

En gros, la conception que se fait Serge Wagner des animateurs culturels rejoint celle qui avait été donnée lors d'une conférence antérieure sur les politiques culturelles en Europe (Helsinki, 1972, UNESCO):

"la politique culturelle n'est pas seulement une politique de diffusion d'oeuvres ou de formes traditionnelles, elle a aussi pour but d'aider l'homme à se connaître, à connaître les autres, à s'exprimer et à prendre conscience du milieu dans lequel il vit."

A la conférence de Bruxelles, M. Wagner a soulevé le problème de la formation à la fois théorique et pratique des animateurs culturels, dans des institutions qui, par essence ou par habitude, sont loin du terrain.

Les programmes de formation des animateurs culturels, a-t-il dit, sont chez nous à l'image de l'animation culturelle: en développement. "Compte tenu de la non professionnalisation de la discipline, il n'existe pas d'exigences uniformes. Plusieurs animateurs culturels ont une formation en sciences humaines et nombre plus restreint, une formation en arts (beaux-arts)."

"Au Canada, un seul programme universitaire est voué à la formation des **animateurs culturels,** il s'agit du programme de bac en animation culturelle de l'UQAM. Par contre, deux universités anglophones (York et Calgary) forment des **administrateurs culturels."**

Serge Wagner a profité de son séjour en Europe pour voir sur place des expériences, au plan universitaire, en animation culturelle. "J'ai visité des centres de formation en France, en Belgique, en Angleterre et je me suis particulièrement intéressé à ce qui se faisait au deuxième cycle, l'UQAM songeant sérieusement à avoir un programme de formation en animation culturelle à ce niveau."

Des ententes informelles mais sérieuses existent avec l'Université de Grenoble.

A la conférence de Bruxelles, la délégation canadienne était formée de Serge Wagner, de Madeleine Gobeil, représentante de la Commission canadienne pour l'UNESCO, de Robert Bailey, de l'Université York (Toronto) qui a présenté un document sur la formation des administrateurs culturels.

Hélène Sabourin

Une nouvelle théorie de l'information

M. Guy Jumarie, professeur au département de mathématiques, a reçu un deuxième prix pour l'ensemble de ses travaux de la Société pour la recherche et l'invention, société patronnée par l'Académie des sciences de l'Institut de France. Les prix attribués par cette société couronnent des travaux appliqués. Originaire de la Guadeloupe, M. Jumarie est détenteur d'un diplôme d'ingénieur et de deux doctorats de l'Université de Paris.

Les travaux de M. Jumarie portent sur la théorie des systèmes généraux et particulièrement sur la théorie de l'information. "J'ai inventé une théorie relativiste de l'information qui s'applique dans de nombreux domaines. Jusqu'à maintenant la théorie classique de l'information ne tenait pas compte du point de vue de l'observateur. Par exemple, prenons un journal écrit en arabe; il ne contient pour nous aucune information parce que nous ne parlons pas arabe. Evidemment, pour un Arabe, ce sera différent et l'information variera de signification suivant que cet Arabe provient de la classe moyenne ou du peuple. La théorie classique de l'information, dite de Shannon, n'arrivait pas à mettre explicitement dans les formules le point de vue de l'observateur. Et, ça, je suis parvenu à le faire.

"L'information, en ce qui me concerne, ça peut-être de la linguistique, ça peut être de l'ADN ou de l'ARN dans des échanges moléculaires au niveau de la cellule, ça peut être aussi de l'information dans une société.

"Je peux arriver à expliquer, par exemple, la transition inévitable Dictature-Démocratie, Démocratie-Dictature. Un système en général évolue. Sa dynamique est telle qu'il maximise une certaine fonction que je suis arrivé à identifier: l'entreprise structurelle. J'ai pu l'identifier pour une société, pour la biologie et dans des systèmes d'engineering.

"Une société, par exemple, se développe, et en appliquant ma théorie, je constate que normalement arrive un moment où tous les éléments vont se mettre en série et produire le passage d'un régime démocratique à un régime dictatorial.

"Les mathématiques entrent partout. Pour la plupart des gens, les mathématiques c'est 2, 3, 4, ou x, y, z. Les mathématiques au sens général c'est d'abord un raisonnement, un raisonnement formalisé avec une logique derrière. Ma théorie pourrait être utilisée par des sociologues, et je compte l'appliquer en biologie, en télécommunications et en engineering. C'est une théorie relativiste de l'information, relativiste parce qu'elle tient compte de l'observateur, c'est là toute sa nouveauté."

J.C.

Au CIEE

Mercredi le 17 décembre, M. Mariusz Karpowicz, de l'Université de Varsovie, prononcera une conférence intitulée: "Les influences italiennes dans l'art polonais à l'époque de la Renaissance". Au CIEE, pavillon Riverin I (local 6405), à 16 heures.

M. David Granick, du département des sciences économiques de l'Université du Wisconsin, a donné un séminaire sur "Les contraintes sociales qui limitent les réformes économiques en Europe de l'Est, plus spécialement en Hongrie et en Yougoslavie". Au CIEE (Centre interuniversitaire d'études européennes), le 3 décembre dernier.

M. Benjamin Nelson, professeur de sociologie à la faculté des Etudes Supérieures, New School for Social Research, New York, et président de la Société internationale pour l'étude comparée des civilisations, a donné au CIEE, le 8 décembre dernier, un séminaire de recherche intitulée "Les "mentalités" des classes moyennes au Moyen-Age et sous la Renaissance et l'esprit du capitalisme" ainsi qu'une conférence publique ayant pour titre "L'affrontement des civilisations: comment l'étudier et pourquoi".

photo Anne De Guise

photo Anne De Guise

photo Yves Ste-Marie

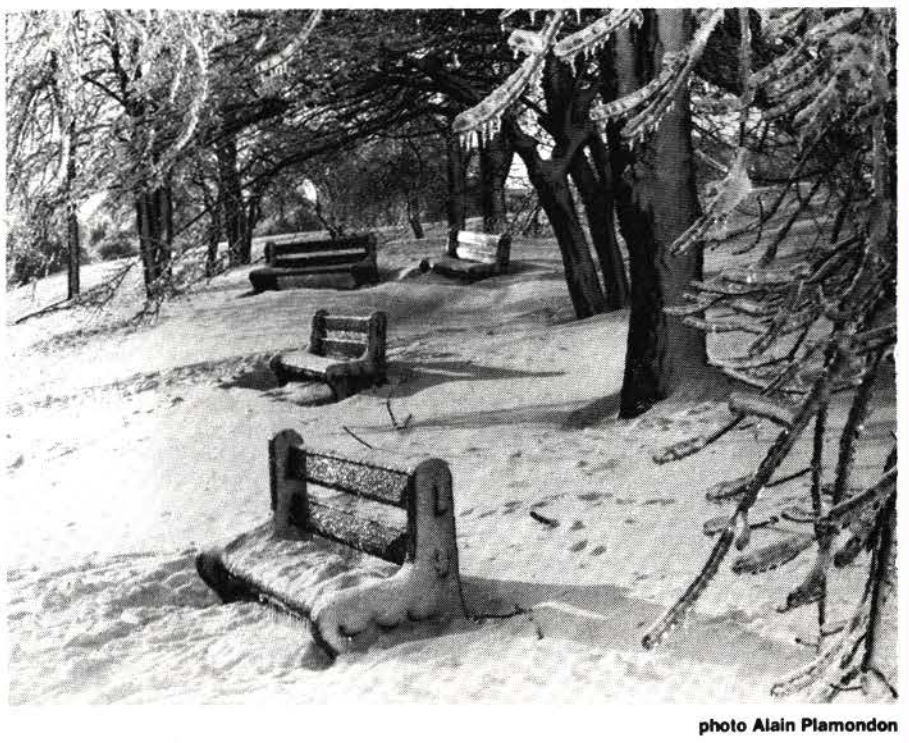

photo Alain Piamondon

Document

Politiques générales de l'UQAM concernant l'admission, le contingentement et la sélection pour les programmes de 1er cycle

Au cours de la dernière année, conformément au règlement no 5 (règlement des études de 1er cycle), la Commission des études adoptait diverses résolutions qui établissaient peu à peu des politiques générales de l'Université concernant l'admission, le contingentement et la sélection pour les programmes de 1er cycle. Lors de son assemblée du 14 octobre dernier, la Commission des études demandait au registraire de reprendre toutes les résolutions et de préparer un document complet établissant les politiques générales d'admission, de contingentement et de sélection des programmes de 1er cycle. Ce document a été approuvé par la Commission des études lors de son assemblée du 11 novembre 1975 (résolution 75-CE-1301). Le Conseil d'administration l'a adopté à son tour à sa réunion du 25 novembre. En voici le texte:

ATTENDU les résolutions 75-CE-1301 et 1247, 74-CE-1022 et 1009 de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

IL EST RESOLU:

QUE le Conseil d'administration adopte comme "politiques générales d'admission, de contingentement et de sélection des programmes de premier cycle" les politiques suivantes:

Introduction:

Consciente de ses responsabilités à l'égard des personnes sollicitant l'admission à ses programmes universitaires de premier cycle, reconnaissant que les politiques d'admission, de contingentement et de sélection d'une institution universitaire constituent une question d'intérêt public, soucieuse de favoriser, dans une perspective d'éducation permanente, l'accessibilité aux programmes universitaires de premier cycle, l'Université du Québec à Montréal croit nécessaire de publier ses politiques générales d'admission de contingentement et de sélection des programmes de premier cycle, telles qu'adoptées par le Conseil d'Administration, sur recommandation de la Commission des Etudes et après consultation de toutes les instances intéressées.

I. Droits des candidats

1. L'Université du Québec à Montréal reconnaît à tout candidat à l'un de ses programmes de premier cycle le droit de voir sa demande d'admission étudiée avec justice, équité et rapidité;

2. L'Université du Québec à Montréal, dans l'étude d'une demande d'admission n'exercera aucune discrimination en raison de la race, de l'origine ethnique, de la citoyenneté, du sexe, des croyances, des opinions politiques ou autres, de la langue ou d'un handicap physique du candidat.

3. L'Université du Québec à Montréal reconnaît à tous les candidats à ses programmes le droit d'être dûment informés de ses politiques d'admission et de contingentement et des méthodes de sélection utilisées.

4. L'Université du Québec à Montréal reconnaît à tout candidat le droit d'en appeler, selon les procédures établies, de la décision d'un comité de sélection.

II. Ouverture des programmes et contingentement

5. Les programmes de premier cycle de l'Université du Québec à Montréal sont ouverts à toute personne satisfaisant aux conditions d'admission définies dans les règlements universitaires, sous réserve du contingentement de certains programmes.

6. L'Université du Québec à Montréal ne reconnaît que trois motifs pouvant justifier le contingentement d'un programme:
   a) les ressources de l'Université (ressources humaines et/ou matérielles);
   b) le caractère expérimental du programme;
   c) les recommandations d'organismes habiletés à apprécier l'évolution du marché du travail et acceptées par l'Université.

7. Dans tout programme contingenté, le minimum de pourcentage de places réservées aux candidats adultes dans le contingent des admis est de l'ordre du pourcentage des demandes d'admission à ce programme reçues de candidats adultes admissibles. Ce pourcentage peut être plus élevé pour un programme donné.

8. Les candidats qui peuvent exciper des deux bases d'admissibilité (D.E.C. et 23 ans) sont considérés, aux fins de leur admission dans un programme contingenté, comme détenteurs du D.E.C.

9. Le 1er mars constitue la date limite pour la réception de toutes les demandes d'admission (étudiants à temps complet et étudiants à temps partiel) aux programmes contingentés (session d'automne).

10. Dans les programmes non-contingentés, tous les candidats admissibles sont admis: soit définitivement si leur dossier d'admission le justifie, soit conditionnellement si leur dossier d'admission l'exige. Dans ces programmes non-contingentés, il n'y a donc pas de sélection. Le module doit préciser les motifs conduisant à une admission conditionnelle (et ce, tant pour les candidats porteurs du D.E.C. que pour les personnes en vertu de la règle d'âge).

III. Méthodes de sélection

11. Les méthodes de sélection employées par les comités de sélection tiennent compte de la dualité de clientèles (titulaires du D.E.C. et adultes) qui demandent l'admission et ne mettent en concurrence que les candidats porteurs d'un même titre d'admission.

12. Quand la sélection se fait à l'aide de plusieurs méthodes et/ou en plusieurs étapes, le module doit déterminer à l'avance et précisément, et faire connaître, l'ordre et la pondération respectifs de chaque méthode et/ou étape.

13. Tout module utilisant, comme méthode de sélection, le dossier académique ou l'expérience pertinente qui en tient lieu, doit préciser clairement:

    a) ce qu'il privilégie et considère révélateur dans le dossier académique (moy enne cumulative, écart à la moyenne, cours particuliers, etc);

    ou:

    b) ce qu'il considère être un type d'expérience pertinente par rapport à son programme.

14. Tout module utilisant, comme méthode de sélection, le dossier personnel spécialisé (vg. dossier d'activités physiques, porte-folio de productions artistiques, etc) doit préciser clairement ce qu'il demande au candidat afin que ce dernier sache comment constituer ce dossier.

15. Tout module utilisant, comme méthode de sélection, des tests psychométriques doit justifier cette méthode de sélection et doit définir comment il tiendra compte, dans l'appréciation des résultats, des diverses clientèles (vg. adultes).

16. Tout module utilisant, comme méthode de sélection, l'entrevue doit respecter les exigences suivantes:
    a) le scénario de l'entrevue et la grille d'évaluation qui permettront une pondération des observations doivent être définis. Les candidats seront prévenus des paramètres retenus.
    b) l'entrevue doit être faite par au moins deux (2) personnes, dont au moins un professeur de l'Université (ou une personne employée à cette fin par l'Université).

17. Tout module utilisant, comme méthode de sélection, un questionnaire doit fournir aux candidats des informations précises quant à la valeur ou pondération de chaque question ou groupe de questions.

18. Toute autre méthode de sélection doit s'inspirer des normes de justice, de clarté et d'équité comparables à celles définies dans les paragraphes 13 à 17.

IV. Elaboration et approbation des politiques d'admission, de contingentement et de sélection

19. Chaque module a l'initiative et la responsabilité d'élaborer la politique d'admission, de contingentement et de sélection correspondant au(x) programme(s) dont il a la responsabilité.

20. A chaque année, tous les modules, pour chaque programme dont ils ont la responsabilité, doivent définir:
    a) la possibilité d'accueil de leur(s) programme(s);
    b) la nécessité d'un contingentement: dans ce cas, la nécessité d'un tel contingentement doit être établie conformément aux dispositions du paragraphe 6; et le nombre de places disponibles et leur répartition doivent être précisés;
    c) les conditions ou exigences supplémentaires d'admissibilité;
    d) la méthode de sélection utilisée (dans le cas des programmes non contingentés).

    Ces informations sont soumises en octobre de chaque année à la Sous-Commission du premier cycle et valent pour les deux sessions de l'année universitaire suivante.

21. Les programmes de certificats sont assujettis à la présente politique générale. Les personnes ou instances responsables de programmes de certificat sont soumises aux mêmes règles et obligations que les modules.

22. La Sous-Commission du premier cycle étudie les politiques des modules et transmet ses recommandations à la Commission des études.

23. La Commission des études approuve, en novembre de chaque année, les politiques d'admission aux programmes de premier cycle universitaire, et ce, suite aux recommandations de la Sous-commission du premier cycle.

24. Le Bureau du Registraire de l'Université du Québec à Montréal (Service de l'Admission) est responsable de l'application des décisions de la Commission des études en matière de politiques d'admission; il lui incombe également d'interpréter ces décisions, après avis du doyen des études du premier cycle.

"La princesse de la lune"

Ce n'est pas un spectacle de marionnettes comme il nous est donné de voir habituellement que des étudiants du module d'art dramatique ont présenté ces jours derniers, au pavillon Théâtre. Inspiré d'un Nô japonais, "la Princesse de la Lune" de Franz Toussaint est un conte poétique pour adultes. Pourquoi avoir choisi un thème japonais? Parce que... c'est un répertoire peu joué, traduisant d'une façon universelle les sentiments humains.

Pour le producteur Michel Fréchette et ses élèves, le défi à relever consistait à l'assimilation d'une "technique québécoise", car il ne s'agissait pas de copier systématiquement la technique Bunraku où les Japonais excellent.

Ce qui est intéressant parce qu'inusité pour le spectateur occidental, c'est de constater que le manipulateur ne disparaît pas derrière sa marionnette. En effet, il est présent sur scène et ne cherche pas à s'estomper pour coordonner les mouvements de sa marionnette, haute de 42 pouces. D'ailleurs, les "personnages principaux" sont manipulés par deux étudiants à la fois. Là où c'est particulièrement captivant pour le spectateur, c'est qu'il peut lire les sentiments et les émotions du marionnettiste. L'effet est sûr. Les costumes élaborés, le maquillage et la coiffure des marionnettes ne sont pas non plus sans retenir son attention. La musique japonaise ajoute à l'atmosphère quelque peu solennelle. Inspirés par des projections de diapositives, les décors évoquent des paysages châtoyants du pays du Soleil levant.

L'équipe de production de la "princesse". photos Jacques Lafond

Depuis le XVIe siècle, le Bunraku contribue à l'évolution du théâtre japonais. Signifiant littérature (bun) et plaisir (raku), son but premier est le divertissement. Son répertoire est essentiellement poétique et traite de thèmes humains tels la justice, l'humanité, l'honneur et l'amour. Du théâtre de marionnettes Bunraku, on dit que c'est plus qu'un art visuel, c'est un art religieux dont l'essence réside dans l'expression de l'âme à travers les sentiments humains.

Devant le succès de "la Princesse de la Lune", présenté les 3, 4, 5 et 6 décembre derniers, des représentations supplémentaires ont été ajoutées.

N.B.

Module sur le chantier

M. Bernard Lefebvre, directeur du module sur le chantier, préscolaire et élémentaire, publiait le mois dernier le rapport annuel des activités du module en 74-75. Deux types d'objectifs caractérisent ce module: offrir un cadre de formation professionnelle aux étudiants qui s'orientent vers l'éducation pré-scolaire et élémentaire et offrir un programme de perfectionnement aux maîtres déjà en exercice.

Du côté pédagogie

Un comité chargé de préparer un projet de modification du programme déposa un document en juin dernier; ce projet insiste sur une programmation souple, personnalisée et plus vaste. Il propose de répartir le programme en cours fondamentaux, en cours de didactique, en cours complémentaires, en stages ou projets et en cours libres. Des échanges sont actuellement en cours afin de donner suite à ce projet.

Un effort particulier fut tenté pour intégrer les professeurs à la vie même du module; ils se réunirent à plusieurs reprises afin de connaître l'esprit qui anime le module, son programme et les spécificités de sa clientèle.

Divers comités ont vu le jour comme le comité sur les cours de didactique des sciences de la nature et celui sur les cours de motricité et d'éducation motrice.

Du côté animation

Un bilan intéressant! Le conseil de module imprima une nouvelle orientation aux activités modulaires non créditées en exigeant que tout professeur au chantier propose aux étudiants un travail qui débouche sur les activités modulaires. Un comité tenta de trouver des moyens d'application de cette résolution; ce même comité eut la responsabilité de colliger certains travaux effectués par les étudiants afin de créer un centre de documentation, d'en réunir d'autres en cahier et même d'en publier quelques-uns.

Une semaine spéciale a été consacrée aux activités modulaires des professeurs-étudiants, à Vimont ainsi qu'à St-Jérôme. Cette semaine visait à sensibiliser l'ensemble des enseignants de Laval et des Laurentides sur les recherches et les créations de leurs collègues qui se perfectionnent au module sur le chantier.

Outre certaines autres activités d'échange entre administrateurs pédagogiques, enseignants et étudiants, l'animation interne du module s'est également effectuée à l'aide du bulletin de liaison Modulus; à cinq reprises, Modulus a informé les étudiants des décisions prises lors du conseil de module tout en leur rappelant des directives ou en annonçant des activités en préparation.

Soulignons enfin que trois enseignants ayant terminé leur baccalauréat spécialisé d'enseignement élémentaire au module chantier, ont accepté de devenir animateurs pédagogiques au module pour l'année en cours.

Pour 75-76

Comme tout bon rapport annuel qui se respecte, celui de M. Lefebvre contient également des éléments de travail prospectif pour 75-76: faire approuver par la commission des études les modifications au programme, expérimenter de nouveaux modèles de perfectionnement des maîtres, mettre sur pied des recherches-actions dans les écoles du territoire où enseignent les professeurs-étudiants, etc.

D.N.

M. J.–P. Gourdeau à l'ETS de l'UQ

Le Conseil d'administration de l'UQAM a nommé pour un mandat de trois ans M. Jean-Paul Gourdeau comme membre du Conseil d'administration de l'Ecole de technologie supérieure (ETS) de l'Université du Québec. Il remplace M. Jean-Paul Gignac, président de SIDBEC.

L'UQAM a droit à une représentation de huit (8) personnes à l'ETS, dont au moins quatre dirigeants d'entreprises industrielles.

Ingénieur, M. Gourdeau détient également une maîtrise en génie (Harvard). Président responsable pour l'ensemble des travaux de génie du Groupe SNC (firme d'ingénieurs-conseils Surveyer, Nenniger et Chênevert, Montréal), il possède une vaste expérience en maints secteurs d'activité tels que l'hydro-électricité, l'énergie thermique, l'énergie nucléaire, la chimie, la métallurgie, l'implantation industrielle, les travaux publics (routes, chemins de fer, eaux et assainissement, etc.), M. Gourdeau a été chargé d'enseignement en génie sanitaire à l'Université Laval et est l'auteur d'études sur divers problèmes de l'eau.

P.S.

Les associations syndicales de l'UQAM, soit le SPUQ, les locaux 1503 (syndicat des gardiens, SCFP) et 1294 (SEUQAM) ont recommandé à l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ de nommer M. Michel Meilleur comme représentant au comité du régime de retraite. La nomination est ratifiée. M. Meilleur remplace M. Luc Trépanier, qui a quitté l'Université.

M. André Morin, designer industriel, et M. Magnan, architecte, ont donné une conférence aux étudiants de design 1010, les 1er et 4 décembre derniers.

Mission en France

Dans le cadre de la Coopération franco-québécoise, M. Jean-Paul Lafrance, directeur du département des communications, est chargé d'une mission en France. Au cours de son voyage (8 au 17 décembre), M. Lafrance se rend à l'Institut des Techniques de la Communication de l'Université XIII, dans le but de consolider une collaboration déjà amorcée entre les deux institutions. Cette collaboration interuniversitaire consiste en l'échange d'étudiants et de professeurs, de consultations sur les programmes de maîtrise et de conduite commune d'expérience de recherche. Des premiers pas ont été faits en ce sens puisque trois étudiants français font présentement un stage au département des communications et que deux étudiants du module de communication sont stagiaires en France pour une durée d'un an.

(photo Bruno Lagrosse)

"J'ai entamé la montagne"

Une randonnée-orientation, aux dires des animateurs de plein-air du service des sports, ce n'est pas compliqué. On y apprend à se servir d'une boussole, à comprendre une carte, à calculer ses distances d'un point à un autre. A la réunion d'information du mercredi soir, on m'avait donné quelques notions théoriques d'orientation et un petit feuillet contenant des recommandations sur la façon de m'habiller et la sorte de nourriture à apporter pour le dimanche suivant, jour J. Enfin, tout cela me semblait simple et sain, et je comptais passer une journée tranquille sur le mont Tremblant, but de notre excursion.

Le dimanche, levée à l'aube (5h45), j'étais vêtue comme on me l'avait recommandé: chandail de coton, chandail de laine par-dessus, coupe-vent léger, bas en vraie laine et bas de rechange dans mon sac. Dans mon sac j'avais aussi mon lunch: du fromage sec, des raisins secs, un petit sandwich et de l'eau dans un récipient en plastique.

Arrivés au Mont-Tremblant, nous avons fait jonction avec le grand chef de la troupe, Jean Leroux, pour tout de suite nous séparer en deux groupes: une partie des randonneurs a suivi Jean et, moi je me suis jointe au groupe de Bruno et Michel. Notre but était l'antenne de l'Hydro-Québec.

La randonnée commençait et j'ai entamé la montagne du même pas énergique que mes camarades. Mon premier et dernier pas énergique dans l'heure qui suivit. Car l'heure qui suivit fut pour moi le moment d'une prise de conscience biologique aigüe.

Le sang m'affluait au cerveau à un rythme effréné, comme si Yvan Cournoyer me patinait dans la tête. Le coeur me battait vraiment à tout rompre et je portais constamment une de mes mains sous le sein gauche comme pour l'empêcher de sortir de la poitrine. Un poids énorme me courbait la nuque ce qui limitait considérablement mon horizon. Les muscles du dos me picotaient, quant à ceux des cuisses et des jambes, ils me semblaient peser une tonne. Je cherchais mon souffle, au début à petites goulées discrètes, ensuite par ahannements bruyants et déchirants. C'est là que j'ai entendu une voix qui disait: "Prends ton temps, on est pas pressé. On est venu ici pour se détendre. Prends ton temps". C'était Michel le moniteur. Sur son conseil, je me suis donc arrêtée. Une fois, deux fois, cinq fois... Evidemment, je retardais tout le monde. Ce qui ajoutais un tiraillement moral à mes tiraillements musculaires: mon orgueil aussi souffrait. Mais mes compagnons n'avaient pas l'air ennuyé de ces arrêts: ou du moins ne me le faisaient pas sentir. Au contraire, ils m'encourageaient, me racontant au cours de mes haltes obligatoires, leurs débuts difficiles dans la vie de randonneur.

Si mes arrêts étaient fréquents, le rythme de mes pas, lui, était plus régulier. Comme je commençais à faire tout cela, sans pouvoir le formuler à l'époque (because le souffle), nous nous sommes arrêtés pour diner. Dans la petite cabane du monte-pente, je n'ai pas tellement la force de manger, mais je peux enfin faire connaissance avec mes compagnons. Tous sont étudiants ou d'ex-étudiants de l'UQAM: en éducation physique (bien sûr!), en science politique, en design. On parle de choses et d'autres mais surtout de randonnées passées et futures. Ils sont tous des mordus du plein air et ils m'assurent que, moi aussi, un jour... C'est vrai que assis, dans la cabane, on est bien. Je me sens revivre, lentement.

En sortant, je m'aperçois qu'il fait beau. Très beau même. Nous descendons avant d'affronter une autre pente qui vue d'en bas me semble une autre montagne. Mais Michel, le moniteur paternel se place à mes côtés et me fait adopter un rythme lent, mais régulier. Je retarde encore tout le monde mais j'arrête moins souvent. Et puis sans m'en apercevoir, j'arrive en haut. En même temps que les autres. Et là j'admire. J'admire les lacs en bas, les arbres, le soleil, les rayons de soleil, les nuages. J'admire toute! Le reste, c'est sans histoire. On a marché à travers bois en s'orientant avec la boussole, j'ai fait ça comme un pro...

Revenus à notre point de départ, je me sentais bien, je n'avais pas pensé à fumer de la journée (un record pour un chain-smoker), j'avais rencontré du monde fin. Le chauffeur de l'autobus m'a même offert un chocolat chaud! Le soir j'ai dormi comme un enfant. C'est naïf de dire ça mais qui peut se vanter de dormir encore comme un enfant, en 1975, avec tout ce qui se passe? Qui? Une journée comme ça, ça fait du bien.

Dans l'autobus, un gars m'a expliqué que le plein-air pour lui c'était de retrouver une solidarité, un coude à coude avec des êtres humains, c'était de fuir la ville, la société de consommation qui détruit nos santés physique et mentale, c'était rejeter des structures sociales étouffantes, c'était réapprendre à utiliser son corps, c'était... c'était loin d'être naïf!

Jocelyne Corbeil

Un nouveau livre de Jacques Lazure

Le jeune couple non marié

Jacques Lazure, professeur au département de sociologie, vient de publier un ouvrage intitulé "Le jeune couple non marié — Une nouvelle forme de révolution sexuelle". Le lancement a eu lieu aux Presses de l'Université du Québec, ces jours derniers.

Il s'agit là du troisième volume de cet auteur, consacré à la jeunesse québécoise — les deux premiers étant "La jeunesse du Québec en révolution" et "L'asociété des jeunes Québécois". "Le jeune couple non marié" est une continuité de ces volumes en ce sens que "c'est une vérification, sur le plan de la sexualité, des hypothèses formulées dans les livres précédents, dit Jacques Lazure. J'essaie précisément de voir dans quelle mesure, pour le domaine de la sexualité, il peut y avoir des tendances nouvelles, des ferments de transformation sociale assez sérieuse chez les jeunes."

La situation du jeune couple non marié est bien spéciale puisqu'elle est loin de caractériser l'ensemble des jeunes. "Bien que le phénomène prenne de plus en plus d'ampleur, précise Jacques Lazure, il est difficile à évaluer dans toute son étendue parce qu'il n'y a pas de catalogue complet de ceux qui vivent cette situation de couple non marié. L'expérience de la plupart de ces couples-là ne dure pas tellement longtemps. Elle aboutit soit à dissolution du couple, soit au mariage. La situation comme telle du jeune couple non marié est encore en grande partie transitoire et tout à fait éphémère. C'est une réalité fuyante".

Dans son volume, Jacques Lazure aborde les thèmes plus directement reliés au couple lui-même. Le mariage: comment se situe-t-il? En vertu de quelles motivations, le jeune couple entend ou non se marier? La sexualité: comment conçoit-il et vit-il sa sexualité? La fidélité: comment l'envisage-t-il? Un quatrième chapitre, l'enfant: existe-t-il ou non? Est-il envisagé ou non? Si oui, quelle sorte d'éducation entend-on lui donner? Ensuite, les rôles respectifs de l'homme et de la femme: comment les conçoit-il? Et puis, c'est le domaine des loisirs et du travail. Suit l'insertion du couple dans la société québécoise: y est-il présent sous forme d'engagement social-politique? Comment définit-il cette société? Que veut-il y changer? Finalement, la dimension d'une certaine philosophie de la vie: quelles sont les principales valeurs qui sont soulevées? Jacques Lazure termine son volume sur une interprétation des rapports de couples mariés et non mariés, une évaluation de l'étendue du phénomène et une tentative d'explication.

Jacques Lazure au lancement de son dernier ouvrage. (photo Jacques Lafond)

L'auteur du "Jeune couple non marié" n'entrevoit pas la mort de la famille. "Sûrement pas à brève échéance. D'abord parce que ces couples sont strictement minoritaires. Ensuite, parce que la plupart se marieront éventuellement, surtout à cause de l'enfant, pour éviter des complications. C'est la raison la plus importante. Il y en a d'autres: raisons d'ordre affectif, pour ne pas déplaire à la parenté; ou encore un certain sentiment intérieur pouvant se rattacher inconsciemment à une tradition religieuse ou culturelle; raisons utilitaires, question d'emploi, raisons de statut social."

Jacques Lazure poursuit ses études sur les jeunes à l'intérieur du système scolaire qui feront l'objet d'un quatrième livre. Le cinquième volet de ses recherches sur la jeunesse québécoise portera sur son engagement social et politique.

Nicole Bonin

La cafétéria du Read

Ça y est: l'aménagement de la cafétéria du Read est commencé, ou va commencer. Le contrat a été donné récemment, à la suite de soumissions publiques, à la société C.M.L. Entreprises Inc.; il est au montant de $121,576.40.

On sait que le pavillon Read est le plus achalandé de l'Université; il abrite deux familles et neuf départements pour une clientèle dépassant 4,000 personnes (personnel et étudiants).

Depuis le début de la session, les usagers n'avaient qu'un casse-croûte d'une capacité de 75 personnes bien tassées, au cinquième étage.

Avec l'acquisition de nouveaux espaces au rez-de-chaussée, on peut aménager maintenant une cafétéria d'environ 300 places. En dehors des heures normales d'opération, on pourra, grâce à l'installation de portes pliantes, séparer la salle à manger en deux salles qui serviront à d'autres fins: conférences, réceptions, débats, etc.